



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10

Numéro de la demande : 2016-2479
Demande : Demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.11 (nouveaux organismes nuisibles)
Produit : K9 Advantix II[®] Chien de petite taille
Numéro d'homologation : 29777
Matières actives (m.a.) : imidaclopride (IMI), perméthrine (PFL), pyriproxifène (PRX)
Numéro de document de l'ARLA : 2658448

Contexte

K9 Advantix II[®] pour les chiens de petite taille (n^o d'homologation 29777, 8,8 % d'imidaclopride; 44 % de perméthrine; 0,44 % de pyriproxifène) est homologué depuis juin 2011 comme solution pour application locale à utiliser sur les chiens pesant 4,5 kg ou moins et âgés de plus de 8 semaines pour la suppression des puces, des tiques et des poux.

Objet de la demande

Cette demande vise l'ajout d'une allégation de lutte contre les moustiques adultes sur l'étiquette.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques, aucune évaluation environnementale, ni aucune évaluation sanitaire ne sont requises.

Évaluation de la valeur

Des essais ont appuyé une allégation concernant la destruction des moustiques.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et elle juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation de K9 Advantix[®] II pour les chiens de petite taille, afin d'y inclure une allégation concernant la destruction des moustiques.

Références

Numéro de l'ARLA	Référence
2637639	2016, Value Assessment of K9 advantix [®] and K9 advantix [®] II for the control and repellency of mosquitoes on dogs., DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.1
2637640	2016, Summary table of efficacy studies of K9 Advantix and K9 Advantix II against mosquitoes on dogs, DACO: 10.2.3.1
2637641	2003, Comparative evaluation of K9 Advantix (8.8% imidacloprid + 44.0% permethrin), Advantage (9.1% imidacloprid) and Kiltix (45% permethrin) to repel, kill and stop blood feeding of adult <i>Aedes aegypti</i> mosquitoes, DACO: 10.2.3.2(C)
2637642	2003, Evaluation of K9 Advantix vs. Frontline Plus to repel <i>Culex</i> mosquitoes on dogs., DACO: 10.2.3.2(C)
2637643	2008, Evaluation of K9 Advantix vs. Frontline to repel <i>Culex</i> mosquitoes on dogs, DACO: 10.2.3.2(C)
2637644	2002, Comparative evaluation of K9 Advantix (8.8% imidacloprid + 44.0% permethrin) vs. Frontline Plus (9.8% fipronil + 8.8 (S) methoprene) to repel, kill and stop blood feeding of adult <i>Aedes aegypti</i> mosquitoes on dogs, DACO: 10.2.3.2(C)

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.